



Bruxelles, le 7.1.2020  
C(2020) 2 final

**DÉCISION DE LA COMMISSION**

**du 7.1.2020**

**portant approbation du budget prévisionnel de l'Agence d'Approvisionnement  
d'Euratom pour l'exercice 2020**

## DÉCISION DE LA COMMISSION

du 7.1.2020

### portant approbation du budget prévisionnel de l'Agence d'Approvisionnement d'Euratom pour l'exercice 2020

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le Traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 54,

vu les statuts de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom<sup>1</sup>, et notamment leur article 7,

vu l'avis du comité consultatif à l'Agence d'Approvisionnement d'Euratom, du 13 novembre 2018,

vu le règlement (UE, Euratom) 2018/1046 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union européenne, modifiant les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014 et (UE) n° 283/2014, et notamment son article 68,

considérant ce qui suit :

- (1) Le Conseil de l'Union européenne a décidé<sup>2</sup> de ne pas introduire la redevance prévue à l'article 54, cinquième alinéa, du Traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique et à l'article 10 des statuts de l'Agence d'Approvisionnement d'Euratom (« l'Agence »).
- (2) Les revenus propres (intérêts des placements de son capital) de l'Agence sont insignifiants et ne peuvent pas couvrir les dépenses de fonctionnement de l'Agence.
- (3) L'Agence doit par conséquent bénéficier d'une contribution de la Commission pour couvrir ses dépenses non directement couvertes par le budget de la Commission.
- (4) La direction générale de l'énergie a approuvé le financement du nouveau projet informatique qui sous-tend la mission générale de l'Agence au titre de la ligne budgétaire 32 02 02 pour un montant de 100 000 EUR.

DÉCIDE:

#### *Article unique*

Le budget prévisionnel de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom pour l'exercice 2020, d'un montant de 230 000 euros provenant uniquement de la contribution de la Commission sous les lignes budgétaires 32 01 07 et 32 02 02, tel qu'il figure à l'annexe, est approuvé.

<sup>1</sup> Décision du Conseil du 12 février 2008 établissant les statuts de l'Agence d'Approvisionnement d'Euratom (2001/114/CE, Euratom) JO L 41, 15.2.2008.

<sup>2</sup> Lors de la 23<sup>ème</sup> session du Conseil de la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique tenue à Bruxelles, les 1<sup>er</sup> et 2 février 1960.

Fait à Bruxelles, le 7.1.2020

*Pour la Commission*  
*Kadri SIMSON*  
*Membre de la Commission*

**AGENCE D'APPROVISIONNEMENT D'EURATOM  
BUDGET 2020**

**PREVISION DE RECETTES**

Intitulé Chapitre Article Poste	Rubrique	Budget 2020	Modification n° 1/2019 du budget	Budget exécuté pour 2018	Remarques
<b>1</b>	<b>Contribution UE</b>				
100	Contribution UE	230.000.00	223.000.00	123.000.00	
	Article 100 - Total	230.000.00	223.000.00	123.000.00	
	Chapitre 10 - Total	230.000.00	223.000.00	123.000.00	
	Titre 1 - Total	230.000.00	223.000.00	123.000.00	
<b>5</b>	<b>Activité administrative</b>				
520	Intérêts bancaires	0.00	0.00	248.54	Montant jugé négligeable (moins de 300 E/UR), le taux étant de 0,05 % depuis le 1/1/2016 et risquant fortement de baisser encore à court terme dans un environnement à taux d'intérêt négatifs.
	Article 520 - Total	0.00	0.00	248.54	
	Chapitre 52 - Total	0.00	0.00	248.54	
	Titre 5 - Total	0.00	0.00	248.54	
	<b>Total</b>	<b>230.000.00</b>	<b>223.000.00</b>	<b>123.248.54</b>	

**PREVISION DE DEPENSES**

Intitulé Chapitre Article Poste	Rubrique	Budget 2020	Budget voté 2019	Budget exécuté pour 2018	Remarques
<b>1</b>	<b>Personnel</b>				
13	Missions et déplacements professionnels				
130	Frais de mission, de déplacement et autres dépenses accessoires				
1300	Frais de mission, de déplacement et autres dépenses accessoires	39.000.00	37.600.00	39.600.00	Credit en deficit à couvrir. Les indemnités journalières ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels sont financés par le personnel salarié. Crédit d'un montant dans l'intérêt de l'épargne, conformément aux dispositions de l'article 66 des fonctionnaires de l'Union européenne.
	Article 130	39.000.00	37.600.00	39.600.00	
	Chapitre 13 - Total	39.000.00	37.600.00	39.600.00	
17	Frais de réception et de représentation				
170	Frais de représentation du personnel	1.000.00	800.00	800.00	
1700	Frais de représentation, événements et réunions internes				
	Titre 1 - Total	40.000.00	38.400.00	40.400.00	Ce crédit est destiné à couvrir les frais officiellement exposés par des personnes représentant officiellement l'Agence, y compris les frais occasionnés par les réceptions et les réunions internes.
<b>2</b>	<b>Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement</b>				
22	Biens meubles et coûts connexes				
225	Dépenses de documentation et de la bibliothèque				
2255	Abonnements et achat de médias d'information	14.000.00	14.000.00	20.714.09	Credit en deficit à couvrir. Financement des livres et autres ouvrages pour la bibliothèque au regard de son support papier et de son support électronique, les dépenses d'abonnement aux journaux, aux périodiques spécialisés aux publications scientifiques, aux revues de vulgarisation, aux bulletins et journaux de presse et à diverses autres publications spécialisées, les frais d'abonnement et d'accès aux bases électroniques d'information et de données externes et l'acquisition de logiciels informatiques. Le crédit est destiné à couvrir le support nécessaire à l'utilisation de cette information, la recherche sur les copies d'ouvrages protégés par le droit d'auteur.
	Article 225	14.000.00	14.000.00	20.714.09	
	Chapitre 22 - Total	14.000.00	14.000.00	20.714.09	

**AGENCE D'APPROVISIONNEMENT D'EURATOM  
BUDGET 2020**

Intitulé Chapitre Article Poste	Rubrique	Budget 2020	Budget voté 2019	Budget exécuté pour 2018	Remarques
23	23 Dépenses de fonctionnement administratif courant				
232	232 Charges financières	500,00	600,00	600,00	Do crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de raccordement au réseau de télécommunications interbancaire
2320	2320 Frais bancaires	500,00	600,00	600,00	
	Article 232				
235	235 Autres dépenses de fonctionnement				
2350	2350 Affiliation à des organisations nucléaires	3.500,00	3.000,00	2.796,04	Do crédit est destiné à couvrir l'affiliation à des organisations nucléaires présentant un intérêt pour les activités de l'Agence.
	Article 235	3.500,00	3.000,00	2.796,04	
	Chapitre 23 - Total	4.000,00	3.600,00	3.396,04	
24	24 Affranchissements et télécommunications				
242	242 Infrastructure informatique				
2420	2420 Centre informatique	135.000,00	135.000,00	33.013,34	Do crédit est destiné à couvrir le loyer et la location d'équipements de périphériques et de logiciels pour le centre informatique, et les coûts de services informatiques alloués.
	Article 242 - Total	135.000,00	135.000,00	33.013,34	
	Chapitre 24 - Total	135.000,00	135.000,00	33.013,34	
25	25 Frais de réunions et de convocations				
252	252 Réunions du comité consultatif de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom				
2520	2520 Réunions du comité consultatif de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom	23.000,00	25.000,00	19.844,85	Do crédit est destiné à couvrir les frais de voyage et de séjour et les frais accessoires des experts, ainsi que les dépenses relatives à l'organisation des réunions du Comité consultatif et de ses sous-groupes.
	Article 252 - Total	23.000,00	25.000,00	19.844,85	
255	255 Frais divers d'organisation et de participation à des conférences, congrès et réunions				
2552	2552 Conférences, congrès et réunions	10.000,00	7.000,00	2.975,51	Do crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives à l'organisation et à la participation à des conférences (frais d'inscription etc.), pour l'équipement destiné à couvrir les frais relatifs à l'organisation de réunions hors siège non couvertes par l'infrastructure existante.
	Article 255 - Total	10.000,00	7.000,00	2.975,51	
	Chapitre 25 - Total	33.000,00	32.000,00	22.820,36	
27	27 Publication et information				
271	271 Publications				
2710	2710 Publications	2.500,00	0,00	0,00	Do crédit est destiné à couvrir les frais de publication du rapport annuel de l'Agence et d'autres activités de publication (sur papier ou sous forme électronique) financées dans le cadre de la réalisation des projets de l'Agence.
	Article 271 - Total	2.500,00	0,00	0,00	
272	272 Informations sur les dépenses				
2720	2720 Activités d'information et de communication	1.500,00		0,00	Do crédit est destiné à couvrir les frais d'information et de participation à des événements publics, des activités à effet multiplicateur (organisation de séminaires, accueil de groupes de visiteurs etc.) et des activités de communication directement liées à la réalisation des projets de l'Agence.
	Article 272 - Total	1.500,00	0,00	0,00	
	Chapitre 27 - Total	4.000,00	0,00	0,00	
	<b>Titre 2 - Total</b>	<b>190.000,00</b>	<b>184.600,00</b>	<b>79.943,83</b>	
	<b>Total</b>	<b>230.000,00</b>	<b>223.000,00</b>	<b>120.343,83</b>	